

**COMPTE-RENDU de la REUNION  
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du vendredi 27 juin 2014 à 17 heures 30  
Gîte de Lavaud Village de Lavaud à Saint Quentin sur Charente**

**Délégués communautaires :**

**Membres présents :**

ROUSSEAU Daniel, ROUGIER Robert, GROS Bernadette, POINET Marie-Claude, MASDIEU Marie-Agnès, DELAHAYE Vincent, SUDRE Patrick, CANIN Pascal, FOURGEAUD Jean-Claude, CORMAU Pierre, VINCENT Ingrid, MASSIAS Christian, FOURNIER Michel, DUVERGNE Jean-François, LEONARD Jean-Pierre, MATHIAS Jean-Pierre, SARAUX Eric (suppléant), DUTEIL Pascal, RAYNAUD Catherine, COMPAIN Jean-Pierre, COQ Michel, MALHERBE Jean-Louis, TRAPATEAU Jean-Marie, BOURNIER Jean-Pierre, BRANDY Daniel, CADET Guy, WORCZYNSKI Michel, MADIER Pierre, FAUBERT Christian, FAURE Maurice, FOUILLEN Marcelle, TRIMOULINARD Danièle, CHAGNAUD Danielle, BAUDET Joël, DERRAS Michèle, LAVAUZELLE Sébastien, ROUSSEAU Katia, VITEL Denis, RAYNAUD Christian, RENAUD Christelle, PERINET Olivier, DUPIT Jacques, GONDARIZ Christine, SOULAT Pierre, SERGENT Isabelle.

**Absents excusés :**

TAUGOURDEAU Mireille, SUCHET Mauricette, MARTIN Alain, POINT Fabrice, SOULAS Jérôme, DE RICHEMONT Henri, RIVAUD Jean-Marie, FERNANDES Sonia, MARSAC Jacques, PRESSAC Didier, DUFAUD Jean-Michel, DUPUY Stéphane, GUIMARD Elisabeth.

**Invités présents :**

Mme Murièle BOIREAU Sous-Préfète de Confolens

**Invités Elus présents :**

Mr Jérôme LAMBERT Député

Mr Gérard DESOUHANT Président Pays Charente Limousine

Mr Jean Luc DEDIEU Vice-Président CCC

Mr Claude BURLIER Conseiller Général

Mr Jean-Pierre MONTAUBAN Conseiller Général

Les Membres du CIAS : Huguette BOURDAREAU, Michèle TERRADE, Odile DELAUNAY, Bernard CLERC, Simone DEPIE,

**Invités Elus excusés :**

Mr Philippe BOUTY Président CCC

Mme Nicole BONNEFOY Sénateur

Mme Madeleine NGOMBET Conseillère Régionale

*Journalistes et correspondants de la Presse :* Monsieur Gérald LAME, Madame Gaëlle PIGNOLET.

**Date de la convocation :** 13 juin 2014

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation CR dernier CC 16/05/14
2. Participation financière convention soutien TPE, Pays Charente Limousine
3. Plan remboursement entreprise VERGNENEGRE
4. CR Commission Aménagement Territoire Urbanisme Economie
5. Réalisation du rond-point Entrée EST sur la RN 141 de Roumazières Loubert
6. CR Commission Environnement - SPANC -
7. Nouvelle Carte des Régions et Positionnement de notre Communauté
8. Décisions modificatives Budgets Général et Spanc
9. Prêt à usage de terrain. Mise à disposition des exploitations agricoles
10. Conclusions du Diagnostic Archéologiques des Chassats par l'INRAP
11. Point sur les recherches Investisseurs Hébergement touristique par Mr. M.SAES RENTALYS
12. Opération Pass'Charente Natation, convention Partenariat Conseil Général
13. Questions & Informations diverses

Christian FAUBERT, Président de la CdC Haute Charente, souhaite la bienvenue aux délégués communautaires et présente les excuses des absents.

### 1. **Approbation CR dernier CC 16/05/14**

Après avoir rappelé les grandes lignes des travaux de la dernière réunion, le **Compte Rendu du Conseil Communautaire du 16/05/2014** est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Vincent DELAHAYE fait part à l'assemblée qu'il aurait aimé que sa remarque concernant le gymnase de Chabanais figure dans le compte rendu, à savoir : « la réhabilitation du gymnase devient très urgente »

### 2. **Participation financière convention soutien TPE, Pays Charente Limousine**

Le Président informe l'assemblée que le Pays Charente Limousine vient de bénéficier d'une participation financière du FISAC permettant de poursuivre le dispositif CORDEE TPE sous une nouvelle appellation : « Convention de soutien aux TPE ».

Le Pays Charente Limousine propose la répartition suivante qui permettrait de constituer un fonds de 100 000€ en respectant la proportion de consommation de l'enveloppe du précédent dispositif:

FISAC : 60 000 €

Département : 20 000 €

Pays (CDC) : 20 000 €, Soit 7 000 € pour la Communauté de Communes du Confolentais et 13 000 € pour la Communauté de Communes de Haute Charente, tenant compte de la proportion démographique de chaque intercommunalité.

Pour contribuer au financement pour l'année 2014, une participation de la CdC de Haute Charente à hauteur de 13 000 € est donc sollicitée.

Ce financement n'ayant pas été prévu au budget 2014, mais le mandatement du projet « CORDEE TPE 2013 » étant terminé, le solde restant de 5 673 € pourrait être affecté au nouveau dispositif ; ce qui nécessiterait de prévoir au budget qu'un complément financier de 7 327 €

En conséquence, le Président propose la Décision Modificative suivante :

#### Section de Fonctionnement

Compte 6554 Pays CORDEE + 13 000 €

Compte 6554 Pays CORDEE TPE 2013 - 5 673 €

Compte 022 Dépenses imprévues - 7 327 €

Le Président propose donc à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur ces virements de crédits devant permettre la poursuite de ce dispositif.

L'assemblée émet un avis favorable, **une délibération sera prise.**

### 3. **Plan remboursement entreprise VERGNENEGRE**

En 2011, la CCHC a accordé une avance remboursable de 13 687,50 € à l'entreprise Vergnenègre, spécialisée dans la réalisation de jouets en bois et localisée sur la commune de Chasseneuil/Bonnieure.

L'entreprise aujourd'hui étant en règlement judiciaire, le tribunal de commerce a formulé trois propositions quant au remboursement du prêt que la CCHC lui avait octroyé :

Proposition n° 1 : abandon à hauteur de 80 % de la créance,

Proposition n° 2 : remboursement de la créance étalée sur 8 ans,

Proposition n° 3 : refus.

Décision de l'Assemblée : **la proposition n° 2 est retenue.**

### 4. **CR Commission Aménagement Territoire Urbanisme Economie**

La 1<sup>ère</sup> réunion prévue le 23 juin dernier a été reportée à une date ultérieure.

### 5. **Réalisation du rond-point Entrée EST sur la RN 141 de Roumazières Loubert**

Le Président représente le projet du rond-point à l'entrée EST de Roumazières Loubert sur la RN141, qui avait déjà été exposé lors de la réunion du conseil communautaire le 3 février dernier.

La localisation du projet, décalé à l'est par rapport à l'actuel carrefour pour tenir compte des habitations existantes, se traduit par un coût de réalisation à hauteur de 554 K€ contre les 430 K€ initialement prévus.

Jean Claude FOURGEAUD s'interroge sur la pertinence de réaliser cet investissement sachant que dans 5 ans, la déviation de la RN 141 à Roumazières Loubert sera opérationnelle.

Guy CADET se demande s'il ne serait pas opportun aujourd'hui de trouver un terrain à proximité de l'échangeur (ouest de Roumazières Loubert), voire reprendre la propriété agricole VERGNAUD sur La Péruse, pour y installer une nouvelle zone d'activité.

Le Président rappelle qu'un volume important d'investissements pour les infrastructures ont été réalisés par les élus dans le passé, et que le projet « Hébergement d'entreprises » y est localisé, pour lequel les élus communautaires se sont déjà prononcés à l'unanimité.

Marie Claude POINET rappelle la chance d'avoir une entreprise pour participer au financement du projet.  
Poursuite du projet : Adoption à l'unanimité.

Jean Claude FOURGEAUD évoque le projet mis en sommeil avant les élections municipales d'aire de service sur la déviation 2 x 2 voies de la RN 141 au lieu-dit « Le Pont des paroisses » (Chasseneuil sud). Il vient de rencontrer à ce titre Serge JACOB JUIN maire de Taponnat, ainsi que Jean Marc BROUILLET président de la CdC Bandiat Tardoire avec les élus de la CCHC.

Le projet n'a vraisemblablement pas réussi du fait que les fournisseurs de carburant n'étaient pas très favorables par rapport à la formule de concession proposée.

Aujourd'hui le problème de stationnement reste entier, surtout pour les poids lourds.

Jean François DUVERGNE indique que cette question a été posée à Jean François MACAIRE, Président du conseil régional Poitou Charentes, lors d'une récente rencontre avec les élus du territoire à propos du financement du chaînon manquant sur la RN 141, à savoir le tronçon Chasseneuil/Bonnieure-Exideuil/Vienne. Concernant les études, la région est prête à débloquent les fonds complémentaires, par contre l'inscription au Contrat de Projets Etat/Région n'est pas encore faite.

## 6. CR Commission Environnement - SPANC –

Jean François DUVERGNE indique que la première réunion du groupe de travail, avec 50 % des élus présents, a eu pour objet la présentation et le mode de financement du service avec un rappel de la réglementation nationale.

## 7. Nouvelle Carte des Régions et Positionnement de notre Communauté

Jérôme LAMBERT expose que le Sénat s'opposant à l'inscription à l'ordre du jour de ce projet de loi relatif à la délimitation des régions, le conseil constitutionnel a été saisi sur ce texte par le Gouvernement.

Il indique qu'il est plutôt favorable à une politique volontariste d'aménagement du territoire menée par l'Etat, ainsi que la suppression du dernier échelon créé, à savoir la strate régionale.

Jean François DUVERGNE expose un argumentaire socio-historique en faveur du rattachement de la Charente à l'Aquitaine.

Une majorité d'élus se prononcent donc pour un rapprochement avec l'Aquitaine.

## 8. Décisions modificatives Budgets Général et Spanc

Les décisions modificatives relatives au budget général et au budget Spanc sont validées à l'unanimité, à savoir :

### Budget Général CCHC

DM n°1 - Virements de Crédits Section investissement « Achat robots piscines »

Compte 2188 - 0073 Piscine Camping des Lacs + 1 380 €

Compte 2188 - 0151 Piscine Montembœuf + 2 485 €

Compte 2188 - 0152 Piscine St-Claud + 2 485 €

Compte 020 Dépenses imprévues - 6 350 €

DM n°2. 6 et 9 - Virements de crédits Section Investissement « Opération 0136 Construction d'un bâtiment d'Accueil –Sanitaires Train touristique/Vélo Rail »

Compte 2313 - 0136 + 9 820 €

Compte 020 Dépenses imprévues - 9 820 €

DM n°3 - Virements de crédits Section Investissement « Opération 0142 Numérisation cadastre Commune de Verneuil »

Compte 202 - 0142 Numérisation Cadastre + 700 €

Compte 020 Dépenses imprévues - 700 €

DM n°5 - Virements de crédits Section Investissement « Opération 0117- Matériel informatique, bureau »

Compte 2183 - 0117 Matériel Informatique, bureau + 1 600 €

Compte 020 Dépenses imprévues - 1 600 €

DM n°7 - Virements de crédits Section Investissement « Opération 0150 Piscine Chabanais »  
 Compte 2135 - 0150 Piscine Chabanais + 4 500 €(réparation urgente s/local technique)  
 Compte 020 Dépenses imprévues - 4 500 €

### Budget Général SPANC

DM n°1 - Virements de Crédits Section d'Investissement Recettes  
 Compte 1068 « Dotations, fonds divers et réserves » - 8 600 €  
 Compte 021 « Virement de la section d'exploitation » + 8 600 €

## 9. Prêt à usage de terrain. Mise à disposition des exploitations agricoles

Le Président rappelle à l'assemblée qu'un certain nombre de terrains, propriété de notre collectivité, sont exploités par des agriculteurs depuis plusieurs années en fonction d'accords verbaux. Il convient de régulariser cette situation sous forme scripturale.

### 1) Fauchage et Entretien

#### 1.1. Autour du Lac de Mas Chaban, commune de Lésignac-Durand

Locataire	Bien loué		Surface (en m <sup>2</sup> )
	Références cadastrales		
Gérard CLERMONT Lésignac-Durand	Le Cruzeau	ZK 14, 20	<b>40 208</b>
Joël PANNETIER, Massignac	La Contie	ZC27, 28	28 910
	Vilotte Neuve	ZO22 (partie)	48 000
<b>Sous total</b>			<b>76 910</b>
Didier BRANDY, Lésignac-Durand	Vilotte Neuve	ZO22 (partie)	<b>35 000</b>
		<b>Total</b>	<b>152 118</b>

#### *Pour mémoire :*

SCEA Thibaud, Lésignac-Durand	Les prés vidaud	ZM45	28 340
-------------------------------	-----------------	------	--------

contrat de prêt à usage, 2 ans ac tacite reconduction Délib CCHC 28/9/2012

#### 1.2. Sur la ZA de Roumazières-Loubert

SCEA " Aux prés des Rouets", (M. Vergnaud, La Péruse)	La Vergne	AN1	<b>7 358</b>
--	-----------	-----	--------------

### 2) Pacage de Bovins

#### 2.1. Sur la ZA de Chabanais

Vincent DELAHAYE, Chabanais	Le grand Clos	A124, 125, 126, 127, 128, 329, 330	<b>103 360</b>
-----------------------------	---------------	---------------------------------------	----------------

#### 2.2. Sur la ZA de Roumazières-Loubert

Philippe VIGNERON, Roumazières-Lbt	Landes de la Pierre de	AM126, 147, 148,	48 815
	Malte	D21	
	Le Bois de la Marque	D593, 602, 608	43 135
		<b>Total</b>	<b>91 950</b>

*Soit un total de 354 786 m<sup>2</sup>.*

Il est demandé au conseil communautaire de se prononcer sur la signature des conventions avec ces six exploitants agricoles.

L'assemblée émet un avis favorable, **une délibération sera prise.**

## 10. Conclusions du Diagnostic Archéologiques des Chassats par l'INRAP

Intervention de Philippe POIRIER, responsable scientifique, faisant un point sur les fouilles réalisées sur le site en juin 2013.

## 11. Point sur les recherches Investisseurs Hébergement touristique par Mr. M.SAES RENTALYS

Le Président rappelle que la mission de Michel SAES de recherche d'investisseurs pour développer des projets touristiques autour des lacs s'élevait à 1 000 €/mois pendant 12 mois, soit un total de 12 000 € et ce dernier s'engageait à poursuivre son travail au-delà si aucun investisseur n'avait été trouvé.

Michel SAES fait le point sur sa mission ; il ne dispose d'aucune piste sérieuse aujourd'hui.

## 12. Opération Pass'Charente Natation, convention Partenariat Conseil Général

Dans le cadre de son action en faveur de la pratique sportive et afin de permettre aux jeunes d'accéder à l'apprentissage de la natation, le Département de la Charente propose de renouveler l'opération « Pass'Charente Natation ».

La convention actuelle arrive à échéance de ses trois ans en date du 05 août 2014. Cette opération s'adresse aux enfants âgés de 6 à 16 ans issus de familles bénéficiaires des minimas sociaux.

La CdC étant propriétaire et gestionnaire des établissements nautiques « piscine communautaire » à Chasseneuil/B., Chabanais, Montembœuf et Saint-Claud il est demandé aux délégués d'autoriser le Président à participer à ce partenariat pour la signature d'une convention avec le Département de la Charente.

Egalement, il est proposé de reverser au MNS le coût de la leçon dès l'instant où cette dernière est dispensée en dehors de ses heures de travail.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette action.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de participer à ce partenariat « Pass'Charente Natation » par la signature d'une convention avec le Département de la Charente, précise que le droit d'entrée à la piscine, selon le coût défini pour chaque site, sera déduit du montant du « Pass'Charente natation » et que la somme restante sera reversée au MNS, dès l'instant où la leçon est dispensée en dehors des heures de travail et qu'aucune convention d'utilisation de la piscine n'ait été signée avec le MNS.

L'assemblée émet un avis favorable, **une délibération sera prise.**

## 13. Questions & Informations diverses

Quatre points sont exposés par M. le Président :

### ✓ Maison de santé à Roumazières-Loubert

L'entreprise Hervé Thermique se substitue à la SAS Aixe Confort, dont la liquidation judiciaire a été prononcée le 16 avril dernier.

### ✓ Rédaction de conventions suite au transfert de la compétence « Piscines et gymnases » à la CCHC

Le principe de la convention est le suivant : toutes les dépenses (main d'œuvre et petit matériel) réalisées par les communes sont enregistrées tout au long de l'année ; au 31/12, une régularisation CCHC/commune est opérée après examen.

Hormis le cas de Montembœuf, pour lequel la dissolution du SIVM s'est traduit par un transfert automatique des biens matériels et immobiliers à la CCHC, la solution apparemment la plus pertinente pour Mme la Sous-préfète et Mme Chauvet (DGFIP) serait la conservation de la propriété du mobilier et du patrimoine immobilier pour les communes, avec une mise à disposition de la CCHC pour la réalisation de travaux.

### ✓ Future contractualisation financière avec la Région (2014 – 2016) : dégressivité du financement de l'ingénierie

La Région Poitou-Charentes envisage de réduire le financement de l'ingénierie des Pays d'un tiers par an avec l'objectif final de ne plus intervenir. Ainsi l'appui régional s'élèverait à 90 K€ en 2014, 60 K€ en 2015 et 30 K€ en 2016. Si les élus veulent bénéficier du même niveau d'expertise, une hausse future des dépenses des deux communautés de communes sera inéluctable.

### ✓ Pôle / maison de santé

L'Ordre National des Médecins est contre la possibilité d'intégration, au sein des locaux des MSP, « de non professionnel de santé » (ex : un ostéopathe).

### Intervention de Mme la Sous-préfète sur le financement d'habitations pour les gens du voyage

Mme la Sous-Préfète insiste sur la nécessité d'aider la communauté des gens du voyage à s'implanter de façon pérenne dans des habitats adaptés, plutôt qu'un hébergement provisoire sur des aires d'accueil dédiées. L'objectif est que chacun puisse disposer d'un habitat digne et de conditions de vie décentes.

La CCHC pourrait ainsi être amenée à prendre la compétence « Accueil des gens du voyage », comme l'a fait récemment la CdC du Confolentais. D'ailleurs le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République déposé le 13 juin à l'Assemblée nationale prévoit qu'en matière d'accueil des gens du voyage, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil devienne une nouvelle compétence obligatoire (art. 20).

Le Président lève la séance à 20h00

Arrêté de signatures  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du vendredi 27 juin 2014 à 17h30 Village de Lavaud à Saint Quentin sur Charente

**Le Président**  
**Christian FAUBERT**

**Les délégués présents**